



CODE D'ÉTHIQUE DES ATHLÈTES

1. Je pratique l'athlétisme pour m'amuser et avoir du plaisir.
2. Je fais des efforts à la mesure de mes capacités et je participe honnêtement au travail collectif.
3. Je mets l'accent sur ma progression personnelle plus que sur la victoire.
4. Je favorise une ambiance dynamique et l'esprit d'équipe lors des entraînements et des compétitions.
5. Je respecte les autres en tout temps (coéquipier.e.s, concurrent.e.s, entraîneur.e.s, accompagnateur.trices, officiel.le.s).
6. J'utilise un langage correct et approprié en toute circonstance.
7. J'écoute la personne qui parle (entraîneur.e, officiel.le, autre athlète) et je respecte ses consignes.
8. Je respecte les horaires des entraînements et des compétitions.
9. À l'entraînement comme en compétition, je garde en bon état les locaux et le matériel.
10. Je préviens les entraîneur.e.s lorsque je ne peux pas être présent lors des compétitions ou pour une absence prolongée à l'entraînement.
11. Je transmets l'information provenant du Club à mes parents.
12. En compétition, j'encourage et je félicite mes coéquipier.e.s.
13. En compétition, je félicite les autres concurrent.e.s et je remercie les officiel.le.s (pour les concours) après l'épreuve.
14. En compétition, j'essaie au cours d'une année les différents groupes d'épreuves de l'athlétisme (vitesse, demi-fond, sauts, lancers).
15. En compétition, je porte les vêtements du Club.
16. Je respecte les règlements du Club (dont le présent code d'éthique) et ceux des Fédérations sportives qui encadrent la pratique de l'athlétisme.